

Joyeuses Fêtes!



Bulletin municipal d'information - Décembre 2023-



LE MOT DU MAIRE

Un nouveau conflit vient d'éclater dans notre monde. Une nouvelle fois, Israël est touché et meurtri en son sein, et nous ne pouvons que condamner ces attaques barbares.

Le meurtre d'un enseignant à Arras nous rappelle la période durant laquelle la France a été victime d'attentats terroristes. Cet événement et ce conflit mettent en évidence les contrastes de l'humanité.

De notre côté, faisons que cette fin d'année soit synonyme de chaleur, de partage et de rassemblement grâce à la magie de Noël qui nous réunit et apporte dans nos familles joie et bonne humeur.

Noël, moment de partage, temps de joie et de fête est l'occasion de s'éloigner pour quelques jours de ces horreurs et d'envisager l'avenir avec espoir.

Noël marque dans nos foyers une parenthèse au cœur de l'hiver. C'est un moment où l'amour, la chaleur et le partage prennent tout leur sens. C'est également un moment où, hélas, l'isolement et la précarité se font plus douloureux.

Si chacun y met du sien, tous ensemble nous pouvons vraiment apporter un peu de réconfort à ceux qui en ont besoin. Alors, passons voir nos voisins, surtout lorsqu'ils sont seuls. Engageons-nous pour celles et ceux qui n'auront pas la chance de passer Noël en famille. C'est dans ces moments particuliers que les mots cohésion sociale, don de soi, altruisme prennent tout leur sens. Noël doit être l'expression de la fraternité, ce mot qui est aussi la devise de la République, une valeur quelque fois oubliée qu'il convient de rappeler.

Quels que soient notre croyance, notre chemin...

Marchons ensemble vers le vrai bonheur,

Bonheur partagé dans la bonté du cœur.

Très belles fêtes de Noël à toutes et à tous !

Isabelle SURREAUX



Etat civil	2
Travaux	2
Raconte-moi « Jesson »	3
Portfolio estival	4
La vie des Associations	4 - 5
Infos pratiques	6 - 7
Agenda	8
Encart Inventaire Citoyens vulnérables	





ETAT CIVIL 2023

Bienvenus les bébés

5 naissances*

- Clara LEROYER

née le 19 mars 2023 à POITIERS

- Tiago GARRAUD

né le 28 septembre 2023 à POITIERS



Ils se sont dit oui

2 mariages*

le 24 juin 2023 :

Nicolas GADIOUX et Émilie JEUNOT

le 26 août 2023 :

Adrien GROLLIER et Mélissa PETIT



Ils nous ont quittés

10 décès*

le 13 mai 2023 : Annette MARTIN épouse GRIMAUD

le 22 mai 2023 : Chantal PAUMARD épouse VALLADE

le 04 juillet 2023 : Lynne TAYLOR épouse LUCK

le 13 août 2023 : David BLAKE

le 12 novembre 2023 : Jean-Noël BOU



*La Loi imposant désormais le consentement des familles pour la parution des présents avis d'état civil, certains noms peuvent ne pas apparaître dans cette rubrique

TRAVAUX

ECLAIRAGE PUBLIC

Comme indiqué dans le bulletin d'information d'avril dernier, la municipalité a décidé le remplacement des anciens projecteurs par des **leds** afin de réduire la facture d'électricité d'éclairage public qui s'élève en moyenne à 11 500 €uros par an.

Le Conseil Municipal en a profité pour étudier les possibilités de **diminution du nombre de points d'éclairage** sur supports existants à partir des priorités suivantes :

- Entrées et sorties de hameaux (hors chemins blancs)
- Intersections
- Virages et rétrécissements de chaussée
- Arrêts de ramassage scolaire
- Arrêt TER
- Distance acceptable entre 2 points d'éclairage sur les rues principales

A la suite des travaux, une vérification nocturne a mis en évidence quelques oublis et/ou améliorations nécessaires. **Ces ajustements seront réalisés prochainement.**

Au final, cette opération aura entraîné la suppression d'une soixantaine de points d'éclairage, laquelle, associée au passage aux leds et à la réduction des temps d'éclairage, permettra une **diminution significative de la facture d'électricité communale**, tout en préservant un **confort raisonnable sans altérer la sécurité.**

FIBRE

Le **déploiement de la Fibre**, initié par le Département, est d'ores et déjà **bien avancé**. Seuls quelques hameaux éligibles sont encore en attente de finalisation des infrastructures nécessaires.

Celles et ceux qui souhaitent d'ores et déjà être raccordés sont invités à **contacter ORANGE**, fournisseur d'accès internet s'étant positionné sur ce marché, afin de programmer une date de travaux de raccordement.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous renseigner à la mairie.

VOIRIE

Les travaux de voirie sont de la compétence de la communauté de communes pour un budget global de 1 317 000 €.

Blanzay a ainsi pu disposer de **51 268 €** pour des travaux d'investissement au titre de l'année 2023. La route de **La Chasagne** et une partie de la route de **Jesson** ont été dérasées et reprofilées sur 3200 mètres, et une petite rue au **Jeune Balluc** a été refaite. Côté fonctionnement, les travaux sont réalisés par **nos agents communaux** au printemps. 10 tonnes d'enrobé à froid ont permis de boucher les nids de poule de nos routes communales, alors qu'un agent de la communauté de communes, équipé d'un camion spécifique, s'est chargé de refaire les **bandes de roulement** sur les routes particulièrement abîmées.



DIS, RACONTE-MOI « JESSON »

Le village de **Jesson** se situe au sud-est de la commune de Blanzay.

Environ **10 maisons** occupent ce petit territoire, certaines occupées à l'année et d'autres épisodiquement. On pourrait penser que le lien social est peu important dans ce coin reculé de la commune.

Mais non ! **Depuis bientôt 20 ans**, à l'initiative de Jean-Michel Provost et James Rousseau, les habitants de **Jesson** avec leurs voisins des villages du **Peu** et de **La Chassagne** se rencontrent autour d'un repas servi sur l'aire à **proximité de la mare**.

En 2003, chaque convive apportait un plat confectionné selon des recettes d'antan. Les parasols fleurissaient alors autour des tables apportées par les participants.

Depuis un chapiteau a été installé et un repas commun est servi le midi et le soir sans oublier la spécificité du Poitou- Charentes : le **mijhet**.

La **bonne ambiance** - on se souvient de la verve et d'un débit de paroles époustouflants de Camille avec sa chanson à répétition «comme un oiseau sur la branche » -, la **convivialité**, l'**entraide**, le **respect** de chacun donnent à cette festivité son **caractère bon enfant**.

Ce moment partagé revêt un caractère **intergénérationnel** - en 2023, Roger 93 ans et Gilberte 83 ans côtoient Ambre, Sacha, Lilou, et Naomie les plus jeunes - , et **international**, car depuis 2003, les ressortissants anglais de **La Chassagne** et du **Peu** sont présents et apprécient notre vin.

Pour la dernière édition, une Taiwanaise et deux Ukrainiennes invitées par Hervé ont découvert un petit bout de notre territoire et de notre culture.

Sachons préserver encore longtemps cet esprit de rencontre et de fraternité.



Repas à la marre de Jesson





PORTFOLIO ESTIVAL...



VIE DES ASSOCIATIONS

ASB

L'**Association Sportive Blanzéenne** a rechaussé les crampons en septembre pour la **77^{ème}** saison consécutive en engageant ses **deux équipes** en 5^{ème} division départementale.

Notre effectif compte :

- **11 jeunes** qui évoluent au sein du **GJ Foot sud 86** (Groupement de Jeunes)
- **42 licences joueurs** formant nos deux équipes **seniors**
- **1 coach**
- **1 arbitre officiel**
- **6 dirigeants** non joueurs

Malgré cet effectif conséquent pour une commune comme la nôtre, nous avons **besoin de plus de joueurs et de dirigeants** ; alors n'hésitez pas à **nous rejoindre**. Venez **partager** notre **bonne ambiance** et notre **esprit d'équipe**.

Tout au long de la saison, nous organisons différentes manifestations ouvertes au public (loto, repas) et d'autres réservées aux licenciés (sortie VTT, Repas de Noël, weekend en camping)

Nous vous donnons **rendez-vous tous les dimanches après midi** sur le stade Municipal pour encourager nos « **rouge** et **bleu** ».

Photos : Regroupement Jeunes du 18 novembre à Blanzay



VIE DES ASSOCIATIONS

APE

L'**APE**, Association des Parents d'Elèves, est une Association à but non lucratif.

C'est à travers différentes manifestations comme la **vente des brioches**, les **bennes à papiers**, le **spectacle de Noël** proposé aux enfants, les commandes de **madeleines**, notre **participation à la Foire de printemps** et à la **fête de la Saint-Jean**, que notre association, composée d'une dizaine de membres, a pour vocation de **soutenir et d'améliorer la vie de nos enfants à l'école**.

C'est grâce au **travail et à l'investissement** de chacun d'entre nous que les **activités de l'école sont possibles** car les bénéfices de toutes nos manifestations sont entièrement reversés pour les enfants sous forme de participations financières aux **sorties scolaires**, **séjours pédagogiques**, aux **achats de matériels pédagogiques** (jeux, livres.....) proposées par les enseignants.

C'est pourquoi tout au long de l'année, nous vous sollicitons régulièrement.

L'an passé nous avons octroyé plus de 102,00 €/enfant. La répartition financière entre les classes, équitable, est comprise entre 22 et 30%, en fonction du nombre des élèves par classe et des années. Les dépenses de budget sont maîtrisées : moins de 3% pour le fonctionnement soit **97 % pour les enfants**.

Les actions représentent 80% des recettes totales, le reste est obtenu par les subventions (mairies, département avec le spectacle de Noël).

Cette année, aucun atelier n'est proposé après la classe aux élèves. Les ateliers n'étaient pas financés par l'APE mais nous étions le relai entre parents et organisateur.

Jean-Marie NIEDDU intervenant déjà aux TAP et à l'école (financé par l'APE) ne fera pas d'intervention après la classe.

Aujourd'hui, nous n'avons plus le regroupement des écoles de Blanzay et de Champniers (R.P.I.). La volonté actuelle étant de fermer les écoles rurales afin de regrouper les enfants dans de plus gros établissements. **Mais nous accueillons toujours les enfants de Champniers et restons solidaires.**

Nous sommes parmi les **rare écoles à conserver une fête de Noël** avec distribution de cadeaux et spectacle gratuit, et une **fête de fin d'année** grâce au **dynamisme de l'équipe enseignante et au soutien de l'A.P.E.**

Merci à vous tous, acteurs visibles et invisibles, qui participez à nos activités, nous permettant ainsi de pérenniser notre association et le bien-être de nos enfants dans nos écoles RURALES, dont nous sommes si fiers.

Alexandrine Laëtitia BÉALU - Présidente de l'APE -

Actions et participations à venir :

- du vendredi 5 janvier après-midi au dimanche 7 janvier 2024 : **Benne à papiers**
- samedi 27 janvier : **Soirée Rougaille saucisse et Karaoké**
- mardi 13 février : **Carnaval** du mardi gras sur le thème des contes avec un défilé dans les rues de Blanzay, suivi d'un goûter.
- avant Pâques : **Opération vente de Madeleines**
- et plein d'autres dates à l'occasion de la Foire de Printemps, de la fête de la Saint-Jean, la Fête de l'Ecole de fin d'année...



GYM

La Gym blanzéenne se retrouve tous les **mercredis** pour **2 séances** de Yoga, renforcement musculaire, step, stretching :

- **16h30** : gym douce
- **20h30** : gym dynamique

Et toujours **2 séances d'essai gratuites**. Renseignements auprès de James ROUSSEAU au 06 77 99 26 28



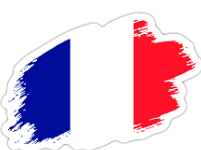


Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée du **mardi 26 décembre au mercredi 3 janvier inclus**.
Des permanences seront assurées de **11h à 12h**.

Nouveaux horaires de la Mairie

MAIRIE DE BLANZAY		
18, Rue du Cèdre 86400 BLANZAY ☎ 05.49.87.07.77 Email : contact@blanzay.fr Site internet : www.blanzay.fr Page facebook : https://www.facebook.com/Mairie-de-Blanzay-100752231673146/		
Lundi	8h30 - 12h45	Fermé au public
Mardi	8h30 - 12h45	14h15 - 17h00
Mercredi	8h30 - 12h30	Fermé
Jeudi	8h30 - 12h45	Fermé au public
Vendredi	8h30 - 12h45	13h15 - 16h00

Dépôt sauvage d'ordures au pieds des containers à verre

Ces **incivilités** devenues quasi quotidiennes ne sont **pas acceptables**. Ces agissements de quelques uns de nos concitoyens nuisent à l'ensemble de la population.

J'en appelle à la responsabilité et au **civisme** de chacun. Ces actes affectent de façon considérable la **salubrité publique** et peuvent avoir des conséquences importantes sur l'environnement (propagation des nuisibles, problèmes sanitaires,...). Je pense également à **nos agents** sursollicités pour ces ramassages d'ordures alors que ce n'est pas leur mission.

Ces actes empoisonnent notre quotidien et doivent cesser !
Le dépôt ou l'abandon de déchets sur la voie publique est passible d'une amende de 150 €.

Depuis le mois d'août dernier, après déclaration déposée à la préfecture, une **caméra de surveillance** a été installée au niveau des 2 points d'apport du verre.

Merci d'adopter un comportement éco-citoyen.

Isabelle SURREAUX



Un recensement de nos concitoyens les plus vulnérables est fondamental dans le cadre d'actions de prévention afin qu'ils s'inscrivent sur le **registre nominatif des personnes à risque**.

Relevant de la **compétence du maire** et destiné à la mise en place d'un registre nominatif, ce recensement est indispensable pour une **intervention efficace et ciblée** des services sociaux et sanitaires, en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (plan canicule, plan grand froid...).

Le registre communal des personnes vulnérables est tenu en mairie.

L'inscription dans ce registre est **facultative** et nécessite une **démarche volontaire** des personnes. Elle concerne les catégories de population suivantes : les **personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile**, les personnes âgées de **plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile**, les **personnes adultes handicapées** bénéficiant de l'un des avantages légaux accordés aux personnes reconnues handicapées ou d'une pension d'invalidité et résidant à leur domicile.

Vous trouverez donc un encart au présent bulletin à compléter et retourner en mairie afin d'identifier les personnes concernées.



Portage de repas à domicile

Le portage des repas à domicile qui a été mis en place depuis de nombreuses années **rend service** à un grand nombre de personnes.

Le menu est composé d'un **potage**, d'une **entrée**, d'un **plat** (viande ou poisson et légumes), d'un **fromage** et d'un **dessert**.

Tout le monde peut y avoir recours, quel que soit son âge, même pour un jour ou deux. Il suffit de s'inscrire **au moins 24h à l'avance à la mairie**.

Le prix du repas est de 6,50 € et le portage de 1,50 €



Collecte

Le **calendrier de collecte 2024** est en ligne sur le site du SIMER.

Pour rappel, les bacs doivent être **sortis la veille du jour de collecte à partir de 19h** en orientant la poignée côté route. L'horaire du passage des équipes de collecte peut varier.



La collecte des jours fériés est maintenue sauf les 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.

• La collecte du **lundi 25 décembre 2023** est **reportée au samedi 30 décembre 2023**.



SIMPLIMMAT

déclaration de cession auprès de l'ANTS

L'application Simplimmat simplifie les procédures administratives relatives à la **vente ou à l'achat d'un véhicule d'occasion**. **Gratuite, sécurisée et accessible à tous les résidents en France**, elle peut être téléchargée sur Google Play et l'Apple Store. L'authentification en temps réel et la présence des deux parties garantissent une transaction sécurisée, prévenant les ventes en cas d'anomalies comme un gage ou un vol. Cette innovation **simplifie les démarches administratives** et **renforce la sécurité** pour toutes les parties concernées.

Pour obtenir votre carte grise, suivez ces étapes :

- Ajoutez éventuellement des cotitulaires sur votre nouvelle carte grise.
- Remplissez les informations de votre lieu de résidence.
- Payez les taxes d'immatriculation sur la plateforme de paiement de l'État.
- Obtenez votre certificat provisoire d'immatriculation dans l'application (valable 1 mois).
- Recevez votre carte grise à votre adresse lettre suivie sous 3 à 4 jours.

En cas de difficultés lors des démarches en ligne, les Maisons France Services, établies par le gouvernement, vous offrent une assistance gratuite grâce à des experts disponibles pour vous orienter. Vous pouvez également vous renseigner auprès de certains garages locaux qui vous tiendront informé des mises à jour.

Pour plus de ressources, visitez le site

immatriculation.ants.gouv.fr.



Passez en mode **avenir !**

Mission Locale : une seule adresse pour tous vos projets.

La Mission Locale, un service pour les jeunes

Tu as entre 16 et 25 ans ?



Tu te poses des questions sur :



ORIENTATION



FORMATION



EMPLOI



MOBIITÉ



LOGEMENT



SANTÉ



BÉNÉVOLAT



VACANCES

Le Contrat d'Engagement Jeune, pourquoi pas toi ?

Le contrat d'engagement c'est pour les jeunes comme toi qui cherchent un emploi.



Pendant un an tu pourras faire des immersions en entreprises, trouver ta voie professionnelle, comprendre comment faire une démarche administrative et bien d'autres choses encore.

Pour te soutenir, l'État met en place une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 528€ selon les situations et sous condition de ton engagement.

Renseigne-toi auprès de l'antenne Mission Locale Rurale la plus proche de chez toi.

Info Jeunes, c'est quoi ?



Info Jeunes a pour mission d'informer, gratuitement et anonymement, tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès à l'autonomie : les études et les métiers, l'emploi, le numérique, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la culture, les initiatives et projets, la citoyenneté, etc...

Il constitue pour les jeunes le premier niveau d'accès aux droits, aides, structures et dispositifs qui leur sont dédiés et adaptés à leur situation.

Permanences Info Jeunes les mercredis après-midi à Civray, Couhé et Gençay

Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

CIVRAY : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - 05 49 87 39 67
OUVERT du lundi au jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 et le vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30
COUHÉ : 8 Rue Hemmoor - 86700 Couhé - renseignements au 05 49 59 53 50
OUVERT du mardi au vendredi de 09H30 à 12H30 et de 14H00 à 17H30
GENÇAY : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au 05 49 87 39 67
OUVERT le mardi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 18H00 et le mercredi et jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H00

Retrouvez-nous sur :



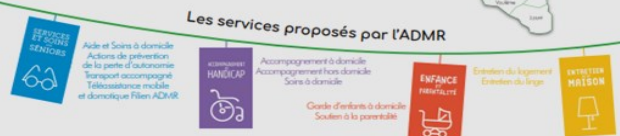
Téléchargez l'appli Ma Mission Locale, de jour comme de nuit en 1 clic... Scannez-moi !



Association ADMR de Civray

en action pour tous

Les services proposés par l'ADMR



Donnez du sens à votre engagement, devenez bénévole à l'ADMR

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble !



Choisissez un job qui a du cœur, devenez salariés à l'ADMR

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'adresse recrutement86@fedes6.admr.org

Association ADMR de Civray
18 rue Salvador Allende
86400 CIVRAY
05 49 97 10 90
info.associvray.fedes6@admr.org



Eaux de Vienne : BIENTÔT UNE AGENCE EN LIGNE

Notre agence en ligne doit voir le jour en ce début d'année 2024.

L'objectif ? **Faciliter les démarches** des abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités, accessibles **24 heures sur 24**, sur votre ordinateur, votre smartphone, ou encore votre tablette.

En quelques clics, il vous sera possible de **souscrire** ou **résilier** votre abonnement, **saisir l'index** de votre compteur, **souscrire à la mensualisation** ou **actualiser vos coordonnées bancaires**.

Vous aurez également accès à des **informations** et des **conseils** pour votre consommation d'eau.

Pour information, vous pouvez déjà **payer votre facture** en ligne sur www.payfip.gouv.fr





PLURISERVICES
Association

Association intermédiaire
17, place du Maréchal Leclerc - 86400 CIVRAY



Vous recherchez un emploi :

Nous vous accompagnons dans vos démarches d'insertion professionnelles via des missions de travail auprès des particuliers, collectivités, etc.

Chaque demandeur d'emploi bénéficie d'un suivi personnalisé.



Vous avez besoin d'aide et vous avez le matériel :

Nous intervenons auprès :

Du particulier : entretien courant de la maison, jardinage, repassage etc. (**réduction d'impôt, CESAU préfinancés acceptés**).

Des collectivités : remplacement ATSEM/ASEM, aide agent territorial, nettoyage de locaux, etc.

Des associations : nettoyage de locaux.

Des agriculteurs : travaux saisonniers.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter :

Téléphone : [05 49 87 41 45](tel:0549874145) / Site internet : www.pluriservices-civray.fr / Mail : ai@pluriservices-civray.fr

INFORMATION IMPORTANTE : Vous pouvez apercevoir notre antenne mobile en déplacement sur votre secteur. Elle est accessible, que vous soyez à la recherche d'un emploi ou que vous ayez besoin de personnel.

Pour consulter nos jours et lieux de stationnement, rendez-vous :



- sur notre site internet : www.pluriservices-civray.fr
- sur Facebook : <https://www.facebook.com/PluriservicesAI>



Agrément n°1 - POI - 137 délivré par l'Etat



C'EST À VENIR ...

— JANVIER 2024 —

VENDREDI 5 AU DIMANCHE 7 : BENNE À PAPIER

Association Parents d'Elèves

SAMEDI 6 : SORTIE VÉLO

Association Sportive Blanzéenne

SAMEDI 13 : VŒUX DU MAIRE

Municipalité

DIMANCHE 14 : LOTO

Association Sportive Blanzéenne

SAMEDI 27 : KARAOKE SOIRÉE DANSANTE ROUGAILLE SAUCISSE

Association Parents d'Elèves

— FÉVRIER 2024 —

VENTE DE MADELEINES

Association Parents d'Elèves

MARDI 13 : MARDI GRAS

Ecole

— MARS 2024 —

SAMEDI 16 : SOIRÉE JEUX

Comité des Fêtes

Site internet communal

Le site Internet de la commune est actuellement en phase de **rénovation** afin d'en **faciliter l'utilisation** sur n'importe quel support numérique sans en altérer les performances : **téléphone, tablette, ordinateur**.

Nous en profitons pour en **actualiser la structure et les contenus**.

Les commerçants, artisans, professions libérales sont invités à transmettre leurs informations et plaquettes à la mairie

L'INFORMATION EN CONTINU

- Administratives
- Menus de l'Ecole
- Manifestations associatives, culturelles et sportives
- Comptes-rendus de conseils municipaux
-

Rendez-vous sur

Internet :

www.blanzay.fr

Facebook :

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Blanzay-100752231673146/>

Intramuros :

Application à télécharger sur portable et ordinateur

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :

Gwenaëlle AUTET - Annie DOUX - Geneviève PARADOT -

Stéphane PRADEL - Jean-Claude PROVOST

James ROUSSEAU - Isabelle SURREAUX - David TRIQUET